

## Avis de constitution

### SOCIETE « EBURNEA SENTINEL »

Siège ABIDJAN COCODY II PLATEAUX LAS PALMAS,  
Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/04/2025, et enregistrés au CEPICI le 22/05/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EBURNEA SENTINEL »

Objet : La société a pour objet en République de Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- La prise de participations dans toutes sociétés, ivoiriennes ou étrangères, par voie d'achat, de souscription ou d'apport de titres de capital, de droits sociaux, de valeurs mobilières, ainsi que la gestion et l'administration de ces participations.

Et pour la réalisation de l'objet social:

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY II PLATEAUX LAS PALMAS,  
Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M GAHOUA GNADE YOUDE IVAN JUNIOR  
(COGÉRANT), M LEFRANC FREDERIC (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-03228 du 04/07/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°41123/GTCA/RC/2025 du 04/07/2025

